

**Recommandation de la commission des arts et de la culture chargée d'examiner le 7<sup>e</sup> plan financier d'investissement 2012-2023 (D-39).**

*RECOMMANDATION*

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du  
15 mai 2013 dans le rapport D-39 A)

Le Conseil municipal recommande au Conseil administratif d'accélérer la réalisation du pavillon de la danse.